AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-8-68 827458

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° 95 - Août 1968/30
3° supplément

ARBORICULTURE

POIRIER - POMMIER : Traitements de précueillette

Certains champignons dont les germes sont présents dans tous les vergers peuvent pénétrer dans le fruit et se développer en cours de conservation. Il s'agit notamment des Gleosporium et Trichothecium. Ces derniers provoquent des pourritures. Les spores de Tavelure déposés sur le fruit peuvent aussi germer et être la cause d'une forte dépréciation de la récolte. Ces divers champignons parasites sont d'autant plus virulents que les conditions climatiques précédant la cueillette sont favorables (humidité) et que les fruits ont été lésés (grêle ou manipulation à la récolte).

Il convient avant cueillette d'effectuer une ou deux pulvérisations très soignées à l'aide d'un fongicide organique de synthèse homologué pour la protection contre les Tavelures. Il est évident qu'il faut s'abstenir de récolter des fruits mouillés et d'apporter un soin particulier à la cueillette.

Le vol de Sésie sur pommier se poursuit notamment dans la région de Mauguio. Un nouveau traitement est recommandé dans les vergers contaminés.

MOUCHE DES FRUITS

Un petit vol se manifeste dans l'Hérault : région de Montpellier, et le Gard : région de Sommières.

Les conditions climatiques : chaleur et humidité, sont favorables à cet insecte.

Il est conseillé d'effectuer un traitement sur les fruits destinés à être cueillis après le 30 août avec un insecticide homologué.

MOUCHE DE L'OLIVE

Un vol se manifeste dans le Gard : région de Sommières. Un traitement est à conseiller sur les olives de table dès le 25 août.

GRANDE SAPERDE DU PEUPLIER

Les adultes ont été observés ces jours-ci. Un traitement est à conseiller dès réception du bulletin ; il sera répété 10 jours plus tard.

P. BERVILLE - M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

P323

CULTURES MARAICHERES DE PLEIN CHAMP

TOMATES DE CONSERVE

MILDIOU : Dans le bulletin n° 95 du 7 août nous avions alerté les producteurs de tomates de conserve des risques de Mildiou dès l'apparition d'un troisième cycle de multiplication généralisé.

Des attaques ont effectivement été signalées par la suite en divers secteurs (Bitterois, Régions de Bellegarde, etc...)

Nous rappelons que la protection des cultures de tomates doit être maintenue en permanence jusqu'à la récolte.

ASPERGES

ROUILLE : Poursuivre les traitements déjà préconisés contre cette maladie.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

Tirage du 20 août 1968

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le 20 août 1968

NOTE : 15

EUDEMIS

La troisième génération d'Eudémis continue à se manifester en Pyrénées-Orientales (Baixas), dans l'Aude (Ginestas) et dans l'Hérault (St-Geniès-le-Bas, Servian)

Son importance justifie l'application immédiate d'un traitement préventif.

Il est trop tard pour employer des arséniates, mais l'on attendra l'apparition des premiers dégâts pour mettre en oeuvre les produits curatifs (parathion, etc...)

Il est bon de répéter le traitement une dizaine de jours après la première application.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON